

Conférence sur les déchets ménagers au Puy

Date : 17/01/2012 - Mise à jour : 17/01/2012 11:20



Traiter les déchets en bonne intelligence, voilà l'objectif du collectif "valorisons les déchets". A l'occasion d'une conférence sur le Puy, explications sur un combat de longue haleine.

Samedi 21 janvier, à 14h, a lieu une conférence sur les déchets ménagers à la Maison de la Citoyenneté du Puy-en-Velay. L'occasion de se pencher sur la question du traitement des déchets et de la "redevance incitative".

37 communes et 17 000 foyers

Le Collectif "valorisons les déchets" organise une conférence sur les déchets ménagers en liaison avec des associations altigériennes et des personnalités locales. Trois thèmes seront traités : la gestion individuelle ou collective, la gestion publique ou délégation à des entreprises privées et la centralisation ou re-localisation du traitement des déchets.

Un intervenant du Conseil général présentera le schéma d'élimination des ordures ménagères et le Réseau Écologie Nature Haute Loire (Ren 43) participera à la conférence. Cela reste à confirmer, mais Pierre Rabhi, spécialiste de l'agro-écologie, et Gérard Bertolini, expert en déchets, interviendraient également.

Les représentants de plusieurs communautés de communes ont été invités. Elles comprennent les 37 communes et 17 000 foyers concernés par le projet du Syndicat inter-communal du traitement des ordures ménagères (Sictom), qui veut "*imposer son projet depuis deux ans sans l'accord des résidents*" selon Jacques Julien, responsable du collectif et Yann Hadjidakis, président des Amis de la terre et membre du collectif.

Délocalisation sur Lyon

Ce projet verrait la mise en place d'une redevance incitative, avec des poubelles à puces. A raison de douze levées par an obligatoires et d'un volume de poubelle défini par la composition familiale, le marché de collecte et de traitement a été donné à l'entreprise Plastic Omnium.

Un test de ce type de pratiques a été effectué sur Charlieu, en Saône-et-Loire, avec des dérives constatées de poubelles sauvages et de remplissages du container du voisin.

Le collectif critique l'absence de concertation et de formation des populations et de tentative de privilégier le compostage.

Il s'agit de s'interroger sur les conséquences économiques et sociales d'un projet de Sictom. S'il est mis en place, une partie des emplois sera délocalisée sur Lyon, ou les déchets finiront incinérés sur Clermont.

D'après la loi de décentralisation, la gestion des déchets est départementale. Elle n'est pas appliquée en Haute-Loire. Les marchés de Sictom sont gérés par les communes, ce qui pose problème en termes de transparence et d'uniformité. Le collectif a proposé une solution de repli, l'adoption du système de

l'agglomération du Puy, avec les poubelles jaunes et les grises, ainsi qu'un référendum populaire.

La conférence sert de sensibilisation, de mise en lumière du combat du collectif, ainsi qu'une porte ouverte au débat. Le souhait de "valorisons les déchets" va vers un traitement en local, géré en bonne intelligence.

Emilie Monnereau